

DIAGNOSTIC
PDU
AVRIL 2013

Plan de déplacements urbains



- Le diagnostic, les enjeux, les objectifs du PDU du Grand Albigeois

Sommaire



PDU, c'est quoi ?

SIMPLE

Qui dit agglomération dit bassin de vie. Qui dit bassin de vie dit mobilité: le PDU organise la mobilité du bassin de vie albigeois.

VOLONTAIRE

Le Plan de Déplacements Urbains est un document réglementaire obligatoire pour les collectivités de plus de 100 000 habitants. Notre agglomération, qui compte 83 000 habitants, a fait le choix d'un PDU volontaire.

UTILE

Il planifie et coordonne les actions de tous ceux qui interviennent sur l'espace public. Le PDU vise à rééquilibrer la part de la voiture dans les déplacements au profit des modes de transports collectifs comme le bus ou encore les modes doux comme le vélo ou la marche à pied. Ces orientations, une fois adoptées, s'imposent à tous les documents d'urbanisme. Le PDU planifie toutes les actions utiles pour améliorer la mobilité sur le territoire.

POURQUOI

- Pour organiser la mobilité dans l'Albigeois et rendre le territoire attractif.
- Pour donner des gages de cohésion sociale et de proximité.
- Pour favoriser l'équilibre des espaces de vie.
- Pour être attentif à la santé et à la sécurité des habitants, à la protection de l'environnement.
- Tout en garantissant notre originalité et notre authenticité.

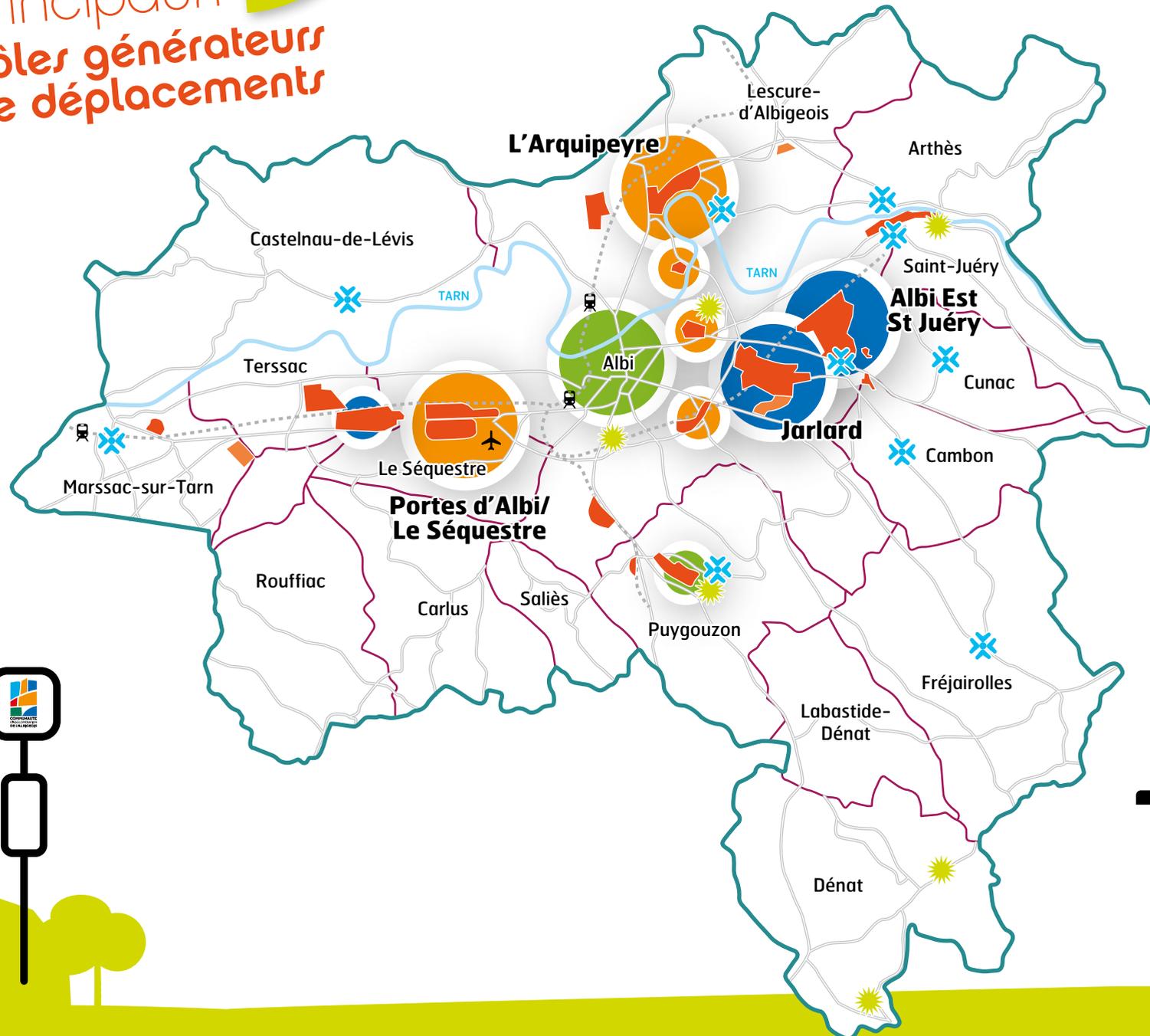
1^{RE} ÉTAPE

Pour bien connaître nos habitudes de déplacements, une Enquête Déplacements Villes Moyennes a été réalisée en avril 2011.

2^È ÉTAPE

Les résultats de l'enquête associés à un état des lieux de la mobilité sur le territoire ont contribué à la réalisation du diagnostic. Les principaux constats issus du diagnostic et les objectifs et enjeux qui en découlent vous sont présentés dans ce document.

Principaux pôles générateurs de déplacements



- Pôle majeur
- Pôle secondaire
- Économique
- Commerciale
- Mixte
- Zone d'activité économique
- Zone d'activité économique en cours ou en projet
- Entreprise isolée
- Polarité commerciale de proximité



Protection de l'environnement et de la santé

- 1 Des objectifs de qualité de l'air globalement respectés.** 11 jours de dépassement de l'objectif de qualité de l'air en matière d'ozone identifiés sur la station urbaine de Cantepau en 2011. Les nuisances atmosphériques et climatiques sur la santé humaine peuvent provoquer des problèmes respiratoires, maladies chroniques. Il s'agit de poursuivre les actions afin de diminuer les émissions de polluants qui génèrent des dépassements de seuil d'ozone.
- 2 Le bruit est une nuisance constaté sur de nombreux axes** y compris en secteur urbain.
- 3 Un patrimoine naturel, culturel et exceptionnel à préserver et à valoriser.**



Albi, quartier de la cathédrale



Labastide-Déodat

LES OBJECTIFS, LES ENJEUX :

- Participer aux actions du Schéma Régional Climat Air Énergie.
- Mettre en place une stratégie spécifique pour les communes les plus éloignées d'Albi (report modal, covoiturage, rabattement).
- Mener une réflexion en matière d'étalement urbain et de consommation d'espace.

DES RÉALISATIONS

Certaines actions ont été mises en place pour préserver le patrimoine du territoire comme les abords de la cathédrale ou le parvis de l'église à Labastide-Déodat.

Cohésion sociale et accessibilité

- 1 L'éco mobilité est un enjeu social** sur tout le territoire.
- Une **politique sociale, essentiellement concentrée sur les tarifs, est menée par les autorités organisatrices des transports** (tarifs réduits sur critères sociaux et/ou d'âge, aides à la mobilité, un projet mobilité au cœur des quartiers « Vélocité »).
- Une **nécessaire prise en compte de l'ensemble des handicaps et pas uniquement des handicaps moteurs** (plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements de l'espace public réalisés à Albi et à Saint-Juéry, mise aux normes des établissements recevant du public).



DES RÉALISATIONS

Albi, 1^{re} ville de France à s'être équipée de feux sonores en 2006. Une mention "Bien" a été attribuée en 2011 par le baromètre accessibilité de l'association des paralysés de France aux villes d'Albi et de Saint-Juéry.



DES RÉALISATIONS

Renouvellement du matériel roulant, équipements des communes en arrêts de bus accessibles, mise en place d'un service de transports des personnes à mobilité réduite en 2005.



LES OBJECTIFS, LES ENJEUX :

- Diversifier l'aide sociale à la mobilité
- Anticiper les situations de précarité énergétique pour les ménages périurbains
- Considérer l'ensemble des handicaps à l'échelle de l'agglomération

sécurité des axes et usages des voies



1 Un constat: des accidents concentrés principalement sur les grands axes (rocade, RN88, RD97).

2 Une surexposition des deux roues motorisés, se situant dans la moyenne nationale. Ils représentent 1 % des déplacements mais sont impliqués dans 24 % des accidents. Il n'y a pas de surexposition aux accidents concernant les cyclistes et les marcheurs.

LES OBJECTIFS, LES ENJEUX

- Diminuer le risque routier sur les pénétrantes en traitant les carrefours et en diminuant la vitesse en section courante y compris sur voies secondaires.
- Développer une politique de prévention en accompagnement au traitement des infrastructures
- Hiérarchiser clairement le réseau de voirie
- Instaurer un plan de mobilité lisible, avec un effet dissuasif du recours systématique à la voiture en ville.

Pistes cyclables au Séquestre



Contre-sens cyclable à Albi



DES RÉALISATIONS

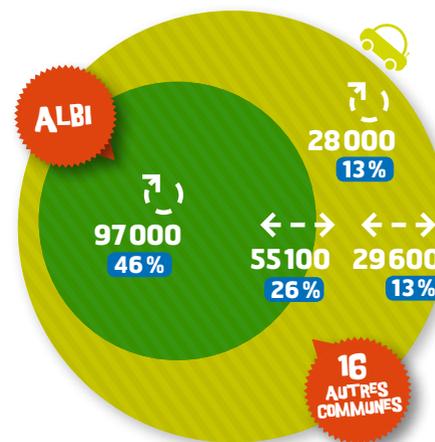
Des aménagements comme des pistes cyclables, ont été réalisés dans différents endroits du territoire pour permettre aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité.

Maîtrise du trafic

1 Une circulation automobile trop forte dans le cœur de l'agglomération (congestion de l'axe nord-sud, flux de transit importants...).



DES DÉPLACEMENTS MÉCANISÉS SE FONT AU SEIN MÊME DE LA COMMUNE D'ALBI



Dont:
 21 000 (10%) vers le Tarn
 2 400 (1%) vers la Haute-Garonne
 1 500 (1%) vers l'Aveyron

Les chiffres correspondent à des déplacements quotidiens

2 Une tendance au plafonnement du trafic (phénomène déjà constaté dans d'autres agglomérations de taille similaire) mais à relativiser localement compte tenu des perspectives de croissance observées, notamment démographique, pouvant avoir une incidence sur le trafic.



À SAVOIR

Plusieurs sources montrent que l'attractivité du territoire progresse. Étude Université Paris Dauphine sur l'évolution démographique dans l'agglomération, chiffres INSEE 2013 sur l'attractivité culturelle, Albi mise au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010, l'Albigeois reconnue comme 1^{re} agglomération où il fait bon innover par le magazine *Challenges* 2012, Albi, 1^{re} université de France pour les licences....

3 Le **doublage de la rocade est un projet acté consensuel qui va changer la donne.**

Il doit soulager le trafic dans son ensemble et donne l'opportunité de réfléchir à une réorganisation de la circulation dans le respect des objectifs nationaux de réduction assignés à tous les PDU.



LES OBJECTIFS, LES ENJEUX :

Intégrer le doublage de la rocade, les évolutions de trafic et les facteurs de développement et de préservation de l'agglomération avant de définir la création d'infrastructures nouvelles :

- > Respectant les objectifs réglementaires du PDU ;
- > Soulageant le cœur de l'agglomération du trafic de transit tout en préservant la liaison inter-quartiers.
- Élaborer une stratégie de meilleure organisation et de réduction du trafic, modifier l'offre de stationnement en ville, politique de partage de la voirie, de vitesses, organisation de la circulation douce.
- Connecter le nord-ouest de l'agglomération au réseau principal.



Futur échangeur du Stadium



Échangeur du Lude

DES RÉALISATIONS

Les travaux engagés sur la rocade et son doublage, permettront un trafic plus fluide, une sécurité renforcée et un désengorgement du centre urbain.

Développement des modes alternatifs

LA MARCHÉ

1 La pratique de la marche peut être améliorée. Elle est peu pratiquée pour les déplacements vers le travail (15 %) et les études (9 %), et dès lors que l'on s'éloigne du centre-ville.

2 Le **marcheur type** en Albigeois est une femme salariée ou un enfant scolarisé en primaire ou au collège.

3 **Des aménagements de voirie variables** (les centres urbains sont très propices à la marche, à l'inverse des péri-centres et espaces publics). Les vertus sanitaires des déplacements doux sont avérées (une pratique de plus de 3h/semaine induit une diminution très importante des maladies cardio-vasculaires, etc.).

DES RÉALISATIONS

De nombreuses initiatives en faveur de la marche à Albi, Saint-Juéry, Saliès, Cunac, Lescure : perméabilités, impasses « percées », traverses...



DES DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENTS DU CENTRE VILLE D'ALBI SE FONT À PIED PLUTÔT QU'EN VOITURE

LES OBJECTIFS, LES ENJEUX :

- Améliorer la "marchabilité" des trottoirs et traversées.
- Développer un urbanisme de courtes distances favorisant la densité et les perméabilités.
- Mettre en place un jalonnement lisible par tous.
- Développer la marche en direction des transports collectifs.
- Développer la marche au-delà des centres, déjà très denses, en favorisant les continuités piétonnes.



860 M

La distance d'un déplacement à pied



2,2 KM

La distance d'un déplacement à vélo



4,4 KM

La distance d'un déplacement en voiture ou en 2 roues motorisées



5 KM

La distance d'un déplacement en transports urbains



LE VÉLO

- 1 **Une pratique importante qui dispose de marges de progression** au regard du territoire dense et sans relief de la vallée du Tarn, de la mobilité observée des courtes distances.
- 2 En termes d'aménagement, on note des **communes dynamiques** - Albi, Saint-Juéry, Le Séquestre, Marssac. **Les aménagements réalisés encouragent la pratique du vélo**, mais des coupures importantes limitent ce mode de déplacement (échangeur par exemple).
- 3 **Des équipements de stationnement encore insuffisants.**
- 4 Des initiatives mises en place en faveur du vélo, publiques, associatives ou privées. **La bourse aux vélos** est organisée par l'association *Tous à pied et à vélo en Albigeois*, en partenariat avec l'agglomération depuis 2010.



Zones à 30, double sens cyclables



Bourse aux vélos de l'agglomération

LES OBJECTIFS, LES ENJEUX :

- Prioriser la continuité des itinéraires cyclables sur le stationnement auto.
- Accompagner les changements d'habitudes en développant des services.
- Développer des infrastructures et une offre de stationnement permettant notamment la pratique du vélo en intermodalité.
- Développer des continuités cyclables interurbaines et des produits touristiques adaptés.



LES TRANSPORTS URBAINS

- 1 **Une offre qui a fortement évolué et qui répond à de nombreux besoins.** Un PTU - Périmètre des Transports Urbains - volontairement ouvert aux transports interurbains pour une meilleure intermodalité. Une bonne desserte du territoire, des liaisons directes avec le centre-ville d'Albi, un parc roulant régulièrement renouvelé, un nouveau mobilier urbain, une offre kilométrique se situant dans la moyenne des agglomérations de -100 000 habitants.
- 2 **Une performance impactée** par des itinéraires complexes et parfois peu directs. Les aménagements dédiés aux transports urbains sont peu nombreux (couloir de bus, priorités aux feux), le transport à la demande encore méconnu et la valorisation du service peu développée.



D'ENTRE VOUS FONT LEURS ACHATS À PIED (COMMERCE DE PROXIMITÉ)



VONT À L'ÉCOLE À PIED



UTILISENT LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR ALLER À L'ÉCOLE



3 Des marges de progression dans la fréquentation des lignes. Les lignes desservant les quartiers sociaux sont les plus fréquentées. Les usagers "jeunes" et "personnes âgées" sont des catégories représentatives (19,2 %). Les usagers "sociaux" sont relativement nombreux (7 %). Les actifs et le grand public restent faible (moins de 5 %).

Une fréquentation globale en augmentation mais encore faible (1 voyageur/km commercial, la moyenne des agglos similaires se situant à 2, *Source UTP 2010*).

L'ensemble de ces constatations augurent des opportunités de dynamisation des transports urbains.



LES TRANSPORTS NON URBAINS

1 L'offre urbaine est coordonnée avec le réseau interurbain.

Les titres urbains sont utilisables sur le réseau de bus interurbain mais pas dans les TER. Il n'existe pas de point central multimodal entre les réseaux interurbains (cars, TER) et le réseau urbain.

LES OBJECTIFS, LES ENJEUX

- Améliorer la coordination entre les réseaux, régional, interurbain et urbain
- Généraliser les possibilités d'utilisation des autres réseaux de transports collectifs dans le PTU avec des titres urbains.



LES OBJECTIFS, LES ENJEUX

- Élargir le public au-delà des captifs.
- Améliorer la vitesse commerciale en apportant une vision à l'échelle de chaque ligne.
- Redéployer une partie des km "commerciaux" sur les axes les plus porteurs.
- Étudier des transports à la demande plus attractifs et plus visibles que les offres actuelles.
- Développer les intermodalités avec le car, mais avant tout avec le train et le vélo.
- Simplifier l'organisation en faisant ressortir un point d'échanges central et des sites multimodaux.
- Redynamiser le réseau et investir sur le marketing et la communication.

Organisation du stationnement

1 Les documents d'urbanisme imposent, dès à présent, des normes à respecter.

2 Une offre de stationnement majoritairement gratuite à proximité du lieu final de destination ce qui incite fortement à se rendre dans le cœur d'agglomération en voiture en favorisant les migrants pendulaires au détriment des visiteurs et des riverains.

3 L'offre de stationnement dans le centre ville d'Albi est importante. 3000 places gratuites en centre-ville d'Albi. 54 % des places de stationnement en centre-ville sont gratuites. Un fort problème de stationnement sur trottoirs autour du centre payant.

4 Une politique de parcs relais en cours de développement. Une aire de covoiturage et un parking relais opérationnels, des parkings à proximité des gares ferroviaires non identifiés et réservés à une pratique intermodale. Des sites existants pour implanter des parcs relais ou des aires de covoiturage.



DES RÉALISATIONS

Une aire de covoiturage réalisée au Séquestre et un parking relais à la Milliassole



LES OBJECTIFS, LES ENJEUX:

- Rendre le report modal et les parcs relais plus attractifs que l'offre péricentrale.
- Poursuivre et clarifier la politique de stationnement dans le centre d'Albi.
- Supprimer le stationnement sur trottoirs aux abords des écoles et l'organiser sur la chaussée.
- Réduire progressivement le stationnement gênant sur les trottoirs.

Transports de biens

- 1 **De gros flux transportés par de petits véhicules.**
- 2 **Des livraisons insuffisamment organisées** (circulation des poids lourds en centre-ville d'Albi et Saint-Juéry insuffisamment réglementée).
- 3 **Un potentiel ferroviaire à développer.** Ce dernier étant pertinent pour des flux très importants sur des distances supérieures à 400 km.

DES RÉALISATIONS

Quelques aires de livraison et places gratuites limitées à 15 minutes, initiatives d'entreprises publiques et privées en motorisation alternative (véhicules électriques).

LES OBJECTIFS, LES ENJEUX:

- Agir sur les volumes transportés et les distances parcourues.
- Équilibre rail/route: préserver l'avenir et structurer les filières.
- Prévoir des espaces et des temps de livraison.
- Concentrer les efforts sur le "dernier kilomètre".



Tarification et billettique

- 1 **Une tarification aujourd'hui attractive.**
- 2 **Un coût du transport maîtrisé** pour les usagers (le voyage payé correspond au voyage réellement effectué).
- 3 **Une carte sans contact pratique et interopérable.**
- 4 La création d'une **carte Pastel pour une personne morale** (entreprise, association).
- 5 La création d'un **titre journée** (touriste, congressiste).
- 6 **Un système de billettique** permettant d'analyser avec précision les fréquentations et les recettes.
- 7 **Des recettes faibles** au regard de l'offre kilométrique.
- 8 **Des réticences de certains employeurs pour le financement à 50 %** du fait d'absence d'abonnement.
- 9 **Pas de démarche dématérialisée pour créer une carte Pastel** (via le site Internet par exemple).



LES OBJECTIFS, LES ENJEUX:

- Simplifier les procédures d'achat et de recharge de cartes.
- Tendre vers un équilibre de la régie des transports urbains.
- Mise en cohérence des tarifs des transports collectifs dans le PTU.

Management de la mobilité

- 1 Des outils de communication de plus en plus présents et ciblés.
- 2 Des aménagements publics structurants.
- 3 Des opportunités pour la mise en œuvre de PDE (plan de déplacements entreprise), PDA (plan de déplacements administration) et PDES.
- 4 Des comportements "spontanés" encourageants.

DES RÉALISATIONS

Grand A, site internet www.grand-albigeois.fr
création de la mascotte MOBI,
mise en place de l'Espace Infos Mobilités, édition du guide et des fiches horaires.



Aire de covoiturage



LES OBJECTIFS, LES ENJEUX:

- Provoquer du report modal en agissant sur les comportements
- Favoriser le développement du covoiturage
- Garantir la lisibilité des offres de transports et de déplacement

Les prochaines étapes du plan de déplacements urbains

- Définition de 3 scénarii de PDU pour l'Albigeois répondant aux enjeux et objectifs issus du diagnostic.
- Discussion en ateliers thématiques des différents scénarii et des propositions d'actions
- Élaboration du scénario retenu pour le PDU de l'Albigeois.





ICQM RCS Toulouse B 393 688 760 - 2013-01-3825 - © Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - Thème stock - C. Olier - ioom.com.fr

**Communauté d'agglomération
de l'Albigeois**

BP 70 304
81009 Albi cedex

Tél. : 05 63 45 72 47

www.grand-albigeois.fr



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**